

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-44

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le seize mai à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 10 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

Pouvoir : ARDUIN Annie à DRUJON D'ASTROS Cyrille - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe - MESTRE Françoise à BOISSET André

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : TOILETTES SECHES DE LA VIA FERRATA ET DU POINT INFO -
DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Commune s'est engagée dans un programme d'amélioration de l'accueil touristique sur ses différents sites importants.

Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, d'installer des toilettes sèches sur le parking de la via ferrata et au point info situé à l'entrée de la vallée.

L'installation de ces 2 toilettes est estimée à 5 500.00 € HT.

Une demande de subvention au département des Hautes Alpes est sollicitée à hauteur de 50% dans le cadre du PDESI pour 2 750.00 €.

Envoyé en préfecture le 18/05/2022

Reçu en préfecture le 18/05/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20220516-202244-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire

Approuve le plan de financement comme exposé ci-dessus

Autorise le Maire à demander les subventions nécessaires et à signer tout document utile à la réalisation de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

